

Délibération n° 2025/03/06 :

**PLAN LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS (PLPDMA) 2025-2030 :
APPROBATION DEFINITIVE DU PROGRAMME SUITE A LA CONSULTATION PUBLIQUE**

Date de convocation 14/03/2025

Date d'affichage 14/03/2025

Nombre de membres : 33

Présents : 24

Pouvoirs : 2

Votants : 26

- Arrivée à 18h27 de Mr Dominique PETER

Le vingt-et-un mars deux mille vingt-cinq, les délégués du SYVALORM Loir et Sarthe se sont réunis à la salle du Ganotin à Écorpain en séance publique à 18 heures, sous la Présidence de Monsieur Michel ODEAU.

ETAIENT PRESENTS :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE : Philippe LEBERT, Patrick GREMILLON, Aris GUIBERT, Prosper VADE.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GESNOIS BILURIEN : Michel FROGER, Alain COURTABESSIS, Charly TERTRE, Jean Claude LECOMTE, Christiane CHANTEPIE, Dominique GESLIN.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'HUISNE SARTHOISE : Michel ODEAU, Eric DESCOMBES, Régis BREBION, Thierry PAPILLON, Christian VIDAL.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIR LUCE BERCE : Alain CHEVALLIER, Dominique PETER, Francis BOUSSION.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COLLINES DU PERCHE : René PAVÉE, Odile CAPITAINE, Didier CROISSANT.

COMMUNAUTE DE COMMUNES PERCHE & HAUT VENDOMOIS : Yves BELOEIL.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TERRITOIRES VENDOMOIS : Laurent GAUTHIER, Joël PRENANT.

Constituant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE : Renaud GAUTHIER.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GESNOIS BILURIEN : Benoit GUILLIN, Victorien POTTIER.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'HUISNE SARTHOISE : Dominique COUALLIER, Bruno TARDIFF.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIR LUCE BERCE : Sylvie CHARTIER.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COLLINES DU PERCHE : Carol GERNOT.

COMMUNAUTE DE COMMUNES PERCHE HAUT & VENDOMOIS : Catherine MONNIER.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TERRITOIRES VENDOMOIS : David CORBEAU, Sophie DOUAUD.

POUVOIRS : Mme Sylvie CHARTIER donne pouvoir à Mr Dominique PETER
Mr Dominique COUALLIER donne pouvoir à Mr Michel ODEAU

Autres présents : Willy ACOT, Christine RICHARD, Emilie BENARD.

Mr LEBERT Philippe est nommé secrétaire de séance

OBJET : Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers (PLPDMA) 2025-2030 :
Approbation définitive du programme suite à la consultation publique

Dans le cadre de la procédure de mise en place du PLPDMA 2025-2030 du syndicat, le conseil a approuvé par délibération du 6.12.2024 le programme d'actions.

A la suite, une consultation publique a été réalisée du 27 janvier au 28 février 2025, pour laquelle une vingtaine de remarques ont été formulées.

La synthèse des remarques (cf. document annexé à la note de présentation) sera jointe dans le document définitif. Les contributions sont cohérentes avec les orientations retenues dans le programme et n'entraînent pas de modification de ce dernier dans sa version approuvée le 06/12/2024.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical, à l'unanimité, APPROUVE le programme définitif d'actions pour le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) pour la période 2025-2030, et autorise Monsieur le Président à signer tous les documents s'y rapportant.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**Pour extrait certifié conforme,
A Saint-Calais, le 26 mars 2025**

Le Président



Michel ODEAU

Le Secrétaire de Séance



Philippe LEBERT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-257201376-20250321-20250306-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2025

Publication : 28/03/2025